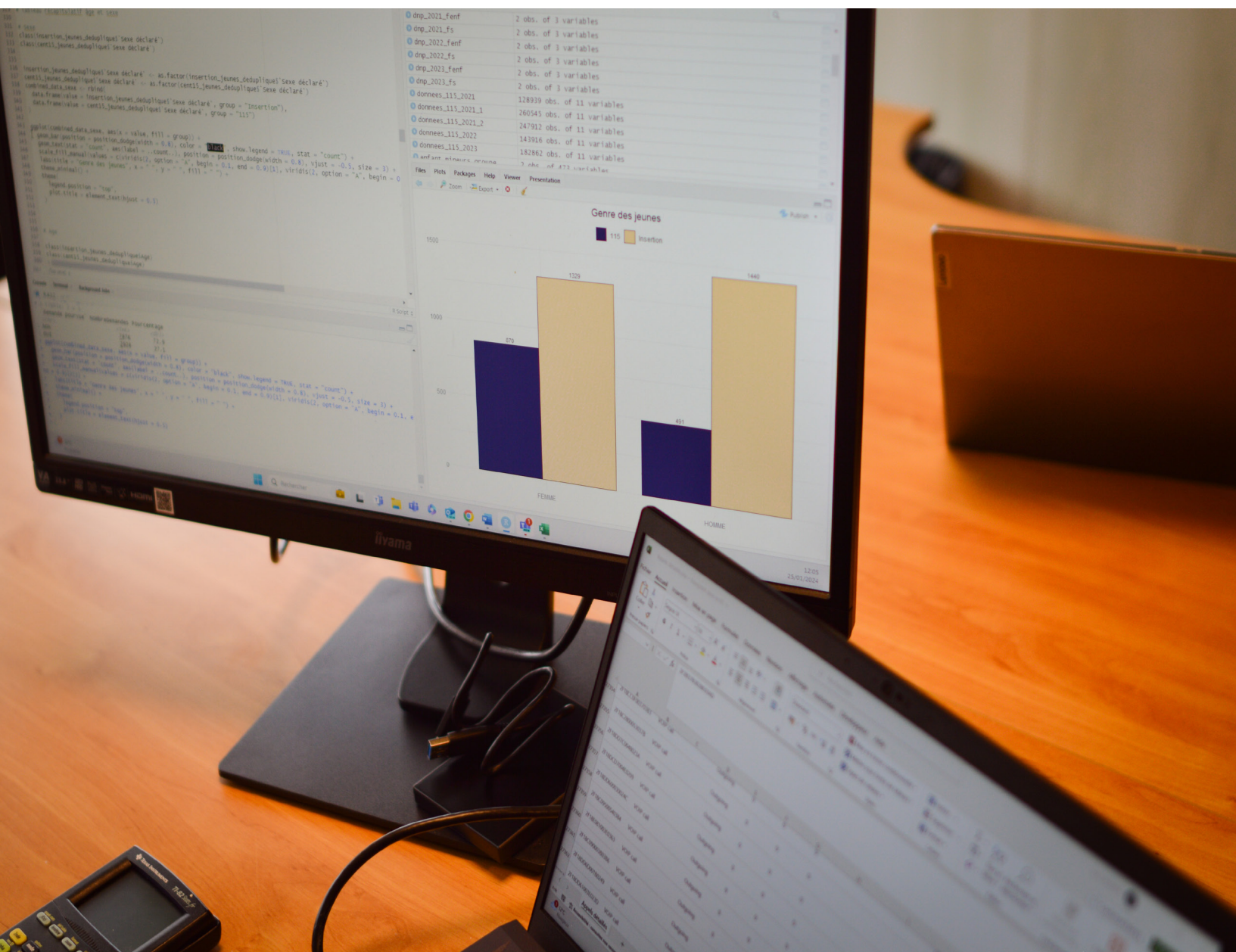


BAROMETRE SIAO 93





Le baromètre du SIAO 93 synthétise les principales données sur l'activité de mise à l'abri et de régulation de l'offre et de la demande de places d'hébergement/ logement en Seine-Saint-Denis. Il est publié chaque trimestre. Au cours des premiers mois de l'année 2024, le SIAO 93 a enregistré davantage de demandes de mise à l'abri qu'au premier trimestre 2023. Les orientations des ménages à la rue sont quant à elles restées très faibles.

Mise à l'abri

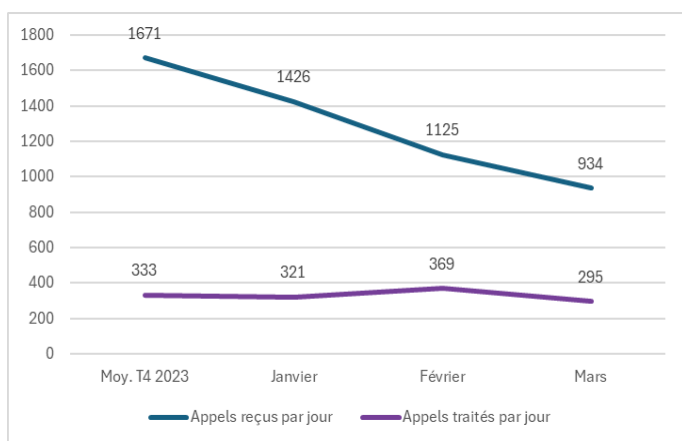
Les indicateurs du 1er trimestre 2024 témoignent une nouvelle fois de la saturation du dispositif de mise à l'abri. Les appels reçus au cours du premier trimestre sont en nette baisse : au cours du dernier trimestre 2023, la moyenne du nombre d'appels reçus par mois était de 50731 contre 35179 pour le T1 2024 (Graphique 1). Le 20 janvier 2024, le 115-93 a mis en place une limite du nombre d'appels inscrits en file d'attente (50 appels en attente maximum). Les appels qui n'entrent pas sur la file d'attente ne peuvent plus être comptabilisés. Les effets de la limitation du nombre d'appels pouvant être inscrits en file d'attente seront surveillés au cours des prochains mois, notamment en ce qui concerne les conséquences sur l'enregistrement des ménages qui réalisent leur première demande au 115-93. Le nombre d'appels décrochés reste stable.

Dans la continuité du dernier trimestre 2023, le niveau global de demandes de mise à l'abri en ménage au 1er trimestre 2024 reste important (Graphique 2). Le nombre d'orientations a connu une hausse au cours du mois de janvier 2024 (215 ménages). Néanmoins, le nombre de demandes non

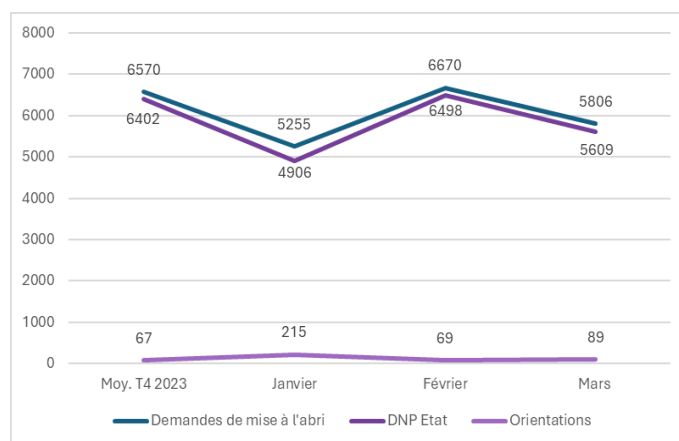
pourvues reste extrêmement alarmant. 96% des ménages en situation de rue qui ont fait une demande au 115-93 au cours du trimestre n'ont reçu aucune proposition de mise à l'abri.

Si l'on compare les premiers trimestres 2023 et 2024, on constate une augmentation de 31% des demandes en personnes en revanche celles-ci concernent moins de personnes différentes (-12%). Cela veut dire, d'une part, qu'une partie de personnes sans domicile continue de solliciter le 115 et que ceux-ci doivent réitérer de nombreuses fois leurs demandes avant d'obtenir une réponse positive le cas échéant, et d'autre part, que d'autres personnes ne sollicitent plus le 115. Cette diminution des sollicitations questionne à plusieurs niveaux lorsque l'on connaît l'envergure de la problématique du non-recours au 115 sur le territoire. Les familles et les hommes isolés demeurent les publics pour lesquels les demandes non pourvues sont les plus importantes (Graphique 3).

1. Moyenne quotidienne des appels reçus et traités au 1er trimestre 2024



2. Demandes de mise à l'abri, demandes pourvues et non pourvues en ménages



> REMA (Régulation des équipes mobiles d'aide)

3. Evolution du nombre de ménages différents en demandes non pourvues par typologie familiale



La régulation des équipes mobiles d'aide (REMA) a pour objectif de coordonner les actions des équipes mobiles d'aides (EMA) afin que soit rendue cohérente la couverture territoriale des maraudes qui interviennent dans le département. L'année 2023 a été marquée par une très importante hausse des rencontres. Au cours du 1er trimestre 2024, nous avons comptabilisé 322 sorties camion concernant 1270 personnes différentes.

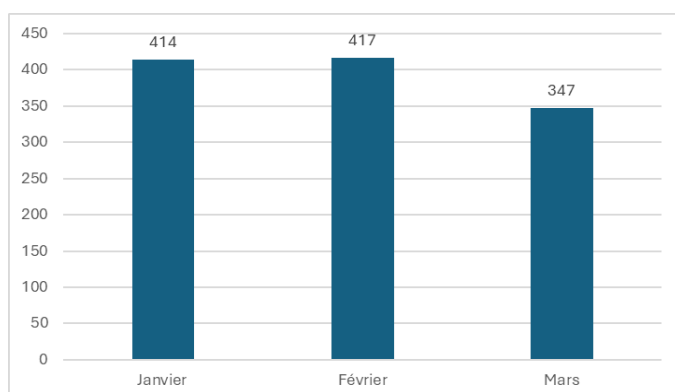
Dispositifs spécifiques

> La Cellule 115

La cellule fixe du plateau 115 reçoit des signalements d'écouteurs du 115, des CCAS du territoire, du Conseil départemental ou d'autres partenaires de la veille sociale concernant des ménages qui nécessitent une attention particulière : soit du fait qu'ils soient éligibles à un dispositif particulier (périnatalité ou logement par exemple), ou bien parce que leur demande doit être priorisée du fait du caractère fragile de leur situation. 1178 signalements ont été reçus ce trimestre, c'est 12% de plus que lors du dernier trimestre de l'année 2023 (Graphique 4). Cette augmentation est signe d'une meilleure collaboration avec les partenaires du territoire.

La cellule mobile est une équipe destinée à s'assurer que les ménages en demande ou mis à l'abri par le 115 disposent bien d'une évaluation sociale. Cette cellule mise en place en septembre 2023 contacte les ménages ou les prescripteurs pour les guider dans la mise à jour des éléments transmis ou effectue elle-même l'évaluation sociale si le ménage n'est pas accompagné. Au cours du T1, 247 ménages ou prescripteurs ont été contactés par cette équipe, c'est 38% de plus que lors du dernier trimestre 2023. 142 diagnostics ont été réalisés auprès de ménages mis à l'abri à l'hôtel.

4. Signalements reçus par la cellule fixe au T1 2024



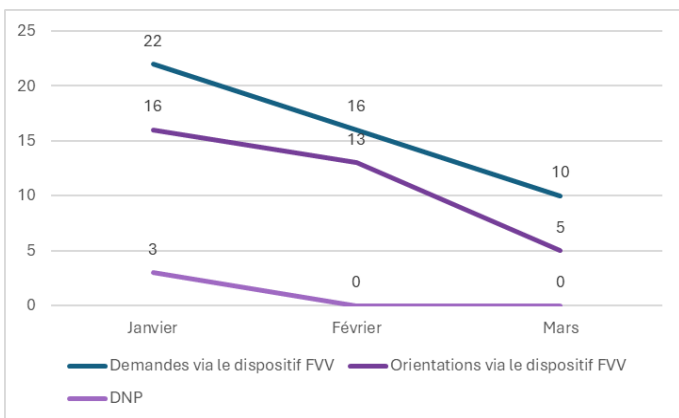
Périnatalité

La mise en place d'un dispositif dédié aux femmes enceintes et sortantes de maternité par le SIAO 93 permet depuis maintenant 7 ans un repérage fin et de plus en plus exhaustif des situations parmi une file active toujours très importante. Après une légère baisse des demandes au 4e trimestre 2023, le niveau global des demandes repart à la hausse (+17%). Les orientations réalisées au cours du trimestre restent à un niveau stable et ne permettent pas d'apporter une réponse à l'ensemble des femmes enceintes ou avec un nourrisson.

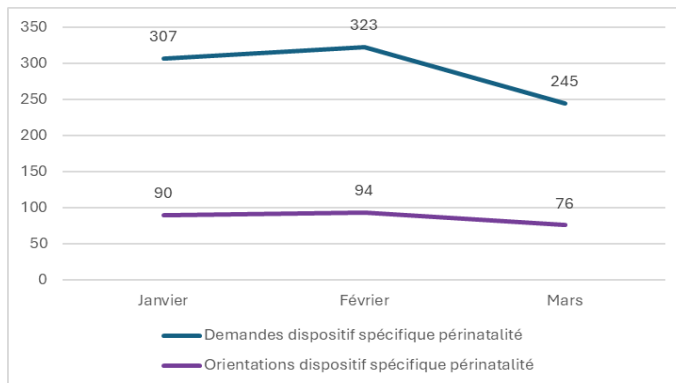
Femmes victimes de violences

Le nombre de demandes en ménages différents de mise en sécurité des femmes victimes de violences est de 48 au cours du 1er trimestre, soit une augmentation de 45% par rapport au quatrième trimestre 2023. Ces demandes représentent 93 personnes différentes incluant les femmes victimes de violence et leurs enfants. Pendant la période, trois femmes victimes de violences n'ont pas pu être mises en sécurité (Graphique 5).

6. Demandes et orientations via le dispositif de mise en sécurité des femmes victimes de violence en ménages différents



5. Demandes et orientations via le dispositif périnatalité (en personnes différentes)

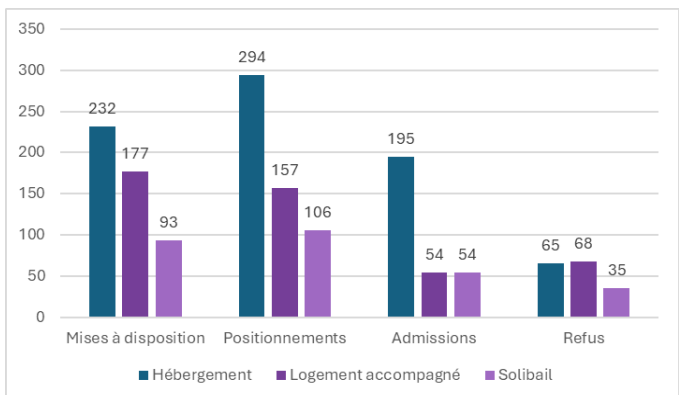


Hébergement, Logement accompagné et Solibail

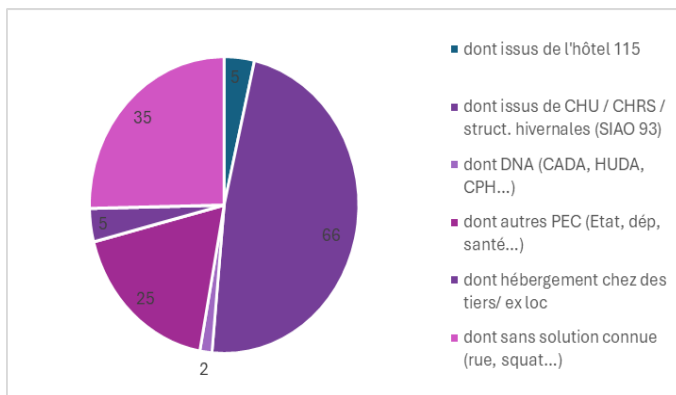
Par rapport au quatrième trimestre 2023, les mises à disposition dans les structures d'hébergement sont en baisse, passant de 338 à 232 (Graphique 7). Le SIAO 93 constate que les mises à disposition, les positionnements et les admissions au sein des dispositifs du logement accompagné sont stables. Le nombre de positionnements et d'admissions en Solibail reste stable à

un niveau élevé. La plus grande partie des ménages qui ont pu bénéficier d'une place au sein d'une structure d'hébergement sont issus d'autres centres d'hébergement d'urgence ou des structures hivernales ouvertes au début de l'année 2024 (Graphique 8).

7. Hébergement, Logement accompagné et Solibail : Mises à disposition, positionnements et réponses au 1er trimestre 2024



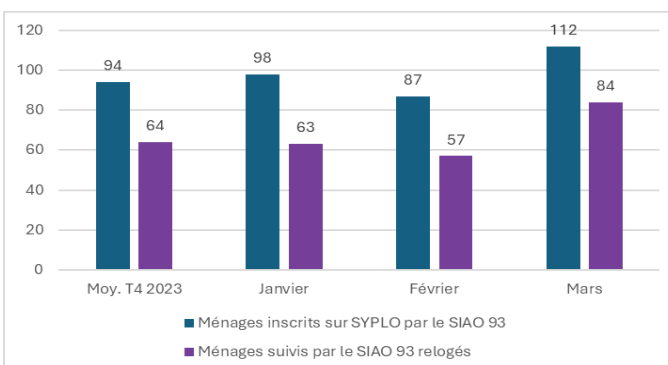
8. Hébergement : Situation des ménages admis au 1er trimestre 2024



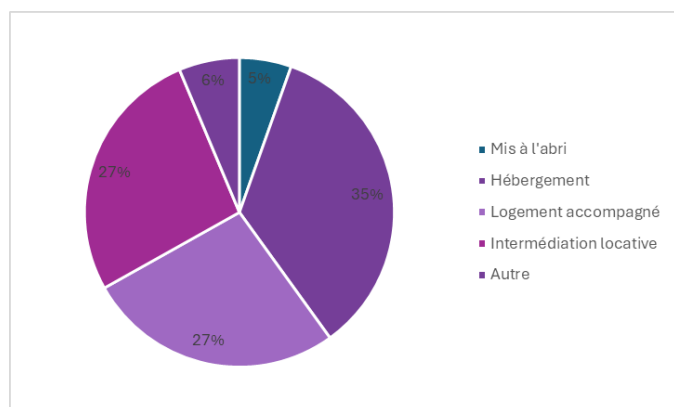
Labélisation Syplo et Accès au Logement

Une inscription sur le logiciel SYPLO permet à un ménage de bénéficier de points de priorité visant à accélérer son relogement dans le parc social. Au cours premier trimestre 2024, les services du SIAO 93 ont enregistré 298 ménages sur Syplo (Graphique 9). La plupart de ces ménages étaient dans une structure d'hébergement ou dans un logement accompagné (Graphique 10). Il s'agit principalement de ménages composés d'une seule personne (Graphique 11). Dans le même temps, 215 ménages labélisés ont accédé à un logement

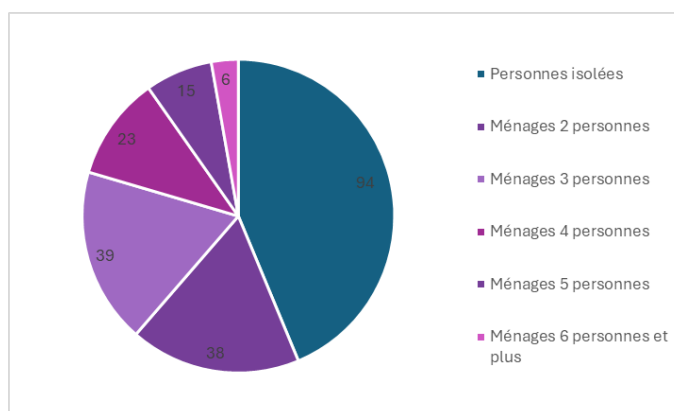
9. Ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 1er trimestre 2024



10. Origine des ménages inscrits sur Syplo au 1er trimestre 2024



11. Nombre de personnes par ménages inscrits sur SYPLO relogés au 1er trimestre 2024

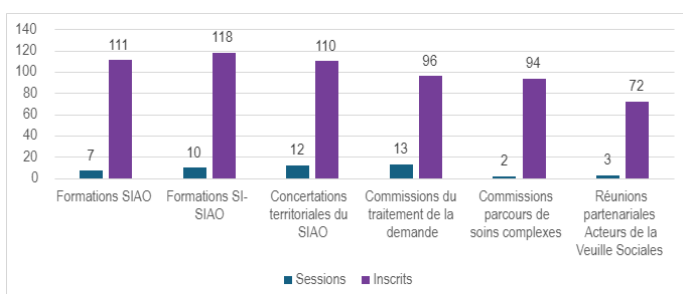


Activités transversales

> Formations

Le SIAO 93 propose différentes instances de formations et commissions pour les professionnels du secteur social. (Graphique 12).

12. Sessions et inscrits aux formations et instances du SIAO au premier trimestre 2024



> Santé

Les demandes adressées à la régulation des équipes mobiles de santé se stabilisent à environ une trentaine par mois (Graphique 13).

13. Nombre de demandes adressées à la régulation des équipes mobiles de santé

